



## L'Assemblée générale de Société Générale s'est tenue le 23 mai 2018 à Paris La Défense. Le quorum s'est établi à 51,3 %.

Lorenzo Bini Smaghi, Président du Conseil d'administration, a ouvert l'Assemblée générale en présentant la nouvelle équipe de Direction générale sur laquelle s'appuie Frédéric Oudéa, Directeur général, suite à la démission de Didier Valet le 14 mars dernier dans le cadre du traitement d'un dossier en litige aux États-Unis dont les faits sont très antérieurs à sa nomination en tant que Directeur général délégué au sein de Société Générale ainsi qu'au départ de Bernardo Sanchez Incera. Cette nouvelle équipe est composée de 4 Directeurs généraux délégués - Diony Lebot, Philippe Aymerich, Philippe Heim, Séverin Cabannes - aux compétences variées et aux parcours de carrière complémentaires.

Cette évolution s'inscrit dans la volonté du Groupe de mieux répondre aux attentes de ses clients grâce à une organisation plus simple et plus agile.

L'Assemblée générale a été l'occasion de présenter les résultats et la stratégie de Société Générale. Séverin Cabannes, Directeur général délégué, a présenté les résultats 2017 et du premier trimestre 2018, avant que Frédéric Oudéa n'expose la stratégie du Groupe à plus long terme. La stratégie RSE (Responsabilité sociale d'entreprise) du Groupe articulée autour de 6 axes a été présentée à travers un film. Gérard Mestrallet, président du Comité des nominations, est revenu

sur le gouvernement d'entreprise, puis Jean-Bernard Lévy, en sa qualité de président du Comité des rémunérations, a exposé la politique du Groupe en la matière.

L'Assemblée générale a approuvé toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration, notamment le renouvellement pour 4 ans du mandat de Président de Lorenzo Bini Smaghi, ainsi que la nomination de deux nouveaux administrateurs : Diane Côté et Jérôme Contamine. Le dividende par action versé au titre de l'année 2017 a été fixé à 2,20 euros, payable en numéraire. La mise en paiement est faite à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018.

## Partenaire de confiance pour nos clients

### Résultats solides dans un environnement contrasté

En 2017, Société Générale a confirmé sa dynamique commerciale, affichant un produit net bancaire sous-jacent en croissance de 0,5 %. Cet indicateur a été affecté par un élément exceptionnel, la résolution au plan civil du litige avec le fonds souverain libyen, qui a conduit

à la constatation d'une charge de 963 millions d'euros. Les frais de gestion ont intégré une charge exceptionnelle de 390 millions d'euros au titre de l'accélération de la transformation des réseaux France. En retraitant de cet élément, nos frais de gestion sous-jacents ont augmenté de 1,5 % en 2017. Au final, le résultat net sous-jacent s'est élevé à 4,5 milliards d'euros,

en progression de 8 % par rapport à l'année précédente, et le bénéfice net sous-jacent par action s'est établi à 5,03 euros.

Dans la banque de détail en France, l'année a été marquée par l'accélération de notre plan de transformation. Le produit net bancaire de cette activité a enregistré une baisse de 3,2 % en 2017 : le maintien d'un bon dynamisme

commercial qui a permis la hausse des commissions n'a pas pleinement compensé la baisse de la marge nette d'intérêt dûe à l'environnement de taux bas, qui a conduit à une vague de renégociation des prêts immobiliers aux particuliers.

L'activité de Banque de détail et de Services Financiers Internationaux a bénéficié d'un excellent dynamisme commercial. Le produit net bancaire a affiché une croissance significative de 6,6 % par rapport à 2016, avec une production dynamique des crédits, une collecte dynamique des dépôts et une bonne tenue des activités d'assurance. Le pilier affiche une contribution record au résultat net part du Groupe, à 2 milliards d'euros et une rentabilité économique des fonds propres de près de 18 %.

Enfin, dans les activités de Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs, le produit net bancaire est en retrait de 4,5 % par rapport à l'année précédente. Les activités de marché et services aux investisseurs, bien que pénalisées par une volatilité basse, ont été résilientes et ont gagné des parts de marché dans l'ensemble des géographies et des classes d'actifs. Les activités de financement et conseil ont été en léger retrait en raison notamment d'une demande de couverture faible. Les activités de gestion d'actifs et banque privée sont en baisse en raison notamment de la poursuite du recentrage à l'international. Les frais généraux sous-jacent sont en baisse de 2,3 % sous l'effet d'un bon contrôle des coûts et le coût net du risque reste.



La structure financière de Société Générale est restée très solide en 2017. Les ratios du Groupe respectent l'ensemble des exigences réglementaires. Le Groupe a une politique de distribution en croissance depuis 2012. Le dividende de 2,20 euros a été approuvé.

### Contribuer aux transformations positives du monde

Les dix prochaines années seront celles d'une transformation industrielle profonde. Elles seront d'abord marquées par la poursuite de l'émergence des nouvelles technologies. Par ailleurs, le cadre réglementaire est particulièrement contraignant en Europe.

Un troisième élément à prendre en compte tient à la transformation de nos sociétés, notamment en matière de lutte contre le changement climatique ou de développement de nouvelles mobilités. Nous avons la capacité d'y contribuer par exemple en finançant les énergies renouvelables ou en développant des véhicules propres dans les flottes automobiles. Enfin, le paysage bancaire européen est en cours de construction. Cette construction, progressive, offrira des opportunités à terme.

Société Générale est historiquement une banque française, qui s'est développée en Europe où elle réalise aujourd'hui les deux tiers de ses revenus.

Société Générale continuera à développer ses activités avec ses voisins proches (Europe centrale et orientale, Russie et Afrique) : l'accompagnement des grandes entreprises et des investisseurs

institutionnels d'une part, les activités de Banque de détail d'autre part. En Amérique et en Asie le Groupe a décidé de se concentrer sur la banque de Grande Clientèle.

C'est dans ce contexte que le Groupe a défini sa vision de long terme et son plan stratégique à 3 ans.

Fidèle à notre mission d'origine de favoriser le développement du commerce et de l'industrie, Société Générale est engagée

à contribuer aux transformations positives de nos économies et de nos sociétés.

### Transformer pour croître

Pour générer une croissance supérieure, rentable et durable, nous devons rester un partenaire de confiance pour nos clients, mener à bien la transformation digitale.

Les gagnants de cette transformation seront les entreprises les plus agiles et les plus rapides, et Société Générale entend être en position de force dans la course à venir au leadership européen.

À plus court terme, le management a retenu cinq objectifs prioritaires à 3 ans :

- faire croître les revenus de plus de 3 % par an de 2016 à 2020,
- poursuivre la transformation digitale,
- maintenir une stricte discipline des coûts,
- achever le recentrage du Groupe,
- atteindre les meilleurs standards en terme de conduite et de culture de responsabilité.

Sur ce point, le Groupe a trois litiges du passé à solder\*. Deux d'entre eux (indices de marché Ibor, dossier libyen) font l'objet de discussions extrêmement actives, l'objectif étant de trouver très rapidement un accord. Concernant le troisième litige avec l'OFAC (transactions en dollars avec des pays sous embargo américain), des discussions ont également été engagées, avec pour objectif de trouver un accord dans les prochaines semaines ou les prochains mois.

Enfin, Société Générale a mis en place une nouvelle organisation l'an dernier, avec 17 "business units" soutenues par 10 "service units". Cette organisation vise à changer la manière de travailler. L'équipe de Direction générale a été renouvelée. Elle a la responsabilité de faire les bons choix stratégiques, d'accompagner les entités opérationnelles et fonctionnelles dans le déploiement de leurs stratégies, de penser au renouvellement des talents et de représenter le Groupe auprès de ses clients et de l'ensemble des parties prenantes.

\* Une information relative aux litiges a été diffusée le 4 juin.

# Échanges avec les actionnaires

## ➤ Quel est l'impact du recours massif aux services numériques pour la satisfaction clients et de la transformation digitale des agences ?

Le relationnel et l'expertise sont les deux piliers du métier de banquier. Ce sont eux qui permettent de répondre aux besoins des clients. De ce point de vue, le Groupe dispose déjà d'une palette extrêmement complète avec ses conseillers, ses spécialistes, ses plates-formes téléphoniques et ses différents formats d'agence.

“ LE RELATIONNEL ET L'EXPERTISE SONT LES DEUX PILIERS DU MÉTIER DE BANQUIER. ”

Les nouvelles technologies – le numérique mais aussi l'intelligence artificielle - ne font que compléter cette palette d'outils. La clé de la réussite consistera à savoir utiliser le bon outil au bon moment, selon les besoins et les attentes du client, afin que l'expérience client reste fluide et sécurisée.

Pour la transformation digitale des agences, nous respectons toute notre clientèle de manière égale. Nous souhaitons accueillir les clients dans les meilleures conditions. C'est bien pour cela que des travaux sont engagés dans certaines agences. L'accueil en agence, le professionnalisme et les qualités relationnelles des conseillers sont des éléments absolument essentiels pour le Groupe. Les nouvelles technologies ne font que s'intégrer à une palette dans laquelle la place de l'humain est déterminante. Dans le même temps, il est un fait que les clients des banques françaises se rendent de moins en moins en agence. Nous nous adaptons à cette évolution des usages.

## ➤ Quelle est la nature de la relation de Société Générale avec les FinTech depuis le rachat de Fiduceo ?

Société Générale se situe clairement dans une logique de coopération avec les FinTech. Fiduceo a permis au Groupe de proposer une technique d'agrégation sur l'ensemble de ses réseaux de détail.

D'autres opérations d'acquisition sont à l'étude. L'innovation est un champ extrêmement vaste, que le Groupe promeut aussi bien en interne qu'en externe. Une initiative très ambitieuse a été lancée au sein du Groupe, en proposant récemment aux salariés de créer leurs propres startups en interne. Société Générale développe aussi des coopérations avec des startups extérieures de toute nature, par exemple, en 2017, le Groupe a mis un montant pour augmenter le capital de la startup TagPay pour permettre de développer le portefeuille électronique du Groupe en Afrique sous la marque YUP.

## ➤ Quelle place occupe la Russie dans votre stratégie de croissance ? Que pensez-vous de l'évolution des risques en Russie ?

La Russie représente un point d'ancrage fondamental pour Société Générale, dont l'implantation et les premières opérations dans ce pays remontent aux années 1890. C'est un engagement de long terme.



La Russie est l'un des pays les plus peuplés d'Europe. Il s'agit d'un pays riche qui dispose d'un fort potentiel. Le Groupe y a déployé des efforts importants pour transformer son dispositif, à tel point que la rentabilité y a été portée à 10 % l'an dernier.

Les autorités américaines et européennes ont commencé à imposer des sanctions à la Russie en 2014 qui ont été amplifiées, notamment du côté américain, depuis le mois d'avril. Société Générale a mis en place un dispositif qui lui permet de ne pas opérer avec les personnes qui sont nommément visées. Dès lors, le Groupe est en situation d'opérer dans ce pays en respectant les sanctions tout en continuant d'accompagner ses clients.

➤ **En tant qu'un des leaders climatiques dans le secteur bancaire européen que fait Société Générale pour gérer les risques liés au secteur des transports maritimes, un secteur souvent oublié mais qui contribue considérablement au réchauffement climatique mondial ?**

Le Groupe dispose depuis plusieurs années d'une politique sociale et environnementale dans le secteur du transport maritime,

dont il accompagne la transition énergétique. C'est ainsi qu'il a rejoint en 2017, en tant que le premier établissement financier, la coalition SEA/LNG, qui vise principalement à remplacer l'utilisation du fuel, notamment à forte teneur en soufre, par cette énergie de transition qu'est le gaz naturel liquéfié. À la fin de l'année 2017, Société Générale a été la première banque à structurer le financement d'un ferry au gaz naturel liquéfié avec la Banque Européenne d'Investissement.

“ L'INNOVATION EST UN CHAMP EXTRÊMEMENT VASTE, QUE LE GROUPE PROMeut AUSSI BIEN EN INTERNE QU'EN EXTERNE. ”

Le Groupe est donc très engagé sur ce sujet et continuera à l'être : à terme il sera aussi présent lorsque les technologies de transition évolueront.

➤ **Le Groupe compte-t-il cesser de soutenir les entreprises qui continuent de construire des centrales à charbon ?**

Société Générale a été l'une des premières banques internationales à prendre des engagements forts et contraignants concernant le financement des activités charbon. À l'occasion de la COP21 de décembre 2015 Société Générale a pris l'engagement de viser à inscrire l'action de la Banque, d'ici à 2020, sur une trajectoire compatible avec un scénario de limitation de 2 °C de réchauffement climatique définie par l'agence internationale de l'énergie. Fin 2017, le charbon représentait 20 % du mix énergétique financé par Société Générale, et les énergies renouvelables 41 %. Le Groupe va continuer dans cette direction.

En décembre 2017, la Banque a également décidé de renforcer son engagement financier avec un objectif de contribuer à lever 100 milliards d'euros de financement destinés à la transition énergétique entre 2016 et 2020.

➤ **Pourquoi ne pas proposer le dividende en numéraire ou en action, au choix de l'actionnaire ? Est-il envisageable de bonifier le dividende des actionnaires les plus fidèles ?**

Le dividende croît en même temps que les résultats du Groupe. Le taux de distribution de référence a été fixé à 50 %. L'option du paiement en action n'a pas été retenue en raison de son effet dilutif. Quant au dividende majoré, il n'est pas autorisé aux établissements bancaires par la BCE.

➤ **Comment se positionne ALD face au diesel ?**

Le diesel est l'énergie la plus représentée dans le parc ALD, du fait de l'utilisation des véhicules sur de forts kilométrages, qui en fait historiquement une proposition économiquement attractive pour les clients. À la différence du parc roulant grand public, il est à noter que les véhicules opérés par ALD répondent aux toutes dernières normes techniques. Plus globalement, ALD a mis en place un plan de transition vers des motorisations autres que le diesel, et en particulier les véhicules électriques. Ce plan porte sur toutes les dimensions de notre activité. Il a pour objectif d'identifier avec les clients la solution optimale par rapport à l'utilisation des véhicules, et d'opérer un basculement progressif vers les énergies alternatives. Il en résulte une décroissance significative de la part du diesel dans les livraisons d'ALD (- 8 points entre fin 2016 et fin 2017, tendance qui va se prolonger en 2018 et au-delà).

Retrouvez l'intégralité de l'Assemblée générale en vidéo sur [www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com)

